Image not found or type unknown

Blessure suite à l'utilisation de l'ascenseur

Par **emma5**, le **27/11/2008** à **20:17**

Bonjour,

suite à une prise de vitesse d'un ascenseur puis un arrêt tres brutal le 20 sept dernier, j'ai eu un tassement des vertèbres, itt, e tout le tralala...

Depuis une semaine, j'ai a nouveau de grosses douleurs dorsales et cervicales...
La société d'ascenseur dit que tout va bien et ne veut pass reconnaitre l'accident parce que je n'ai pas de témoin avec moi dans l'ascenseur...

Je reprends ce soir l'ascenseur, nouvelle secousse qui n'arrange pas les douleurs...
puis je porter plainte contre eux sans qu'ils m'accusent de diffamation ?
Merci par avance

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés